Version vérifiée au 27/06/2021

G.Q.S. - LES GESTES QUI SAUVENT

En vous formant aux GQS, vous apprendrez ainsi des gestes importants dans un minimum de temps, qui vous permettront de sauver des vies et de faire face à un arrêt cardiaque dans le cadre notamment en cas d'attaque terroriste.

ALERTER - MASSER - DEFIBRILLER

GQS : qu'est-ce que c'est?

La pose d'un garrot, l'utilisation d'un défibrillateur automatisé externe par des personnes non médecins en cas d'arrêt cardiaque repose sur des gestes simples pour lesquels une initiation courte et pratique est de nature à augmenter le taux de survie des victimes.

Cette initiation, non obligatoire, a pour objet l'acquisition par la population des connaissances nécessaires à :

- Identifier une hémorragie importante ;
- Identifier les signes permettant de reconnaître un arrêt cardiaque ;
- Réaliser, auprès d'une victime d'un arrêt cardiaque, les gestes permettant d'augmenter les chances de survie.
- Mettre en position d'attente

A qui est destinée cette formation ?

La formation GQS concerne toute personne souhaitant s'initier aux gestes qui sauvent.

Accessible aux personnes en situation de handicap après entretien avec le formateur dispensateur de l'action au sein de l'ACRS.

Quel est l'objectif de cette formation ?

C'est devenir le premier maillon de la chaîne des secours, aider les victimes dans l'attente des secours, c'est à dire savoir réagir en cas d'accident, et prendre les mesures nécessaires avant l'arrivée des secours organisés lorsque l'on se trouve confronté à un arrêt cardiaque, une hémorragie.

Quel est le programme ?

- Protection alerte
- Arrêt d'hémorragie
- Positions d'attente
- Réanimation cardiaque
- Surveillance

Combien de temps ?

La formation GQS dure un minimum deux heures de face à face pédagogique.

Il n'y a aucun pré-requis

Comment est organisée la formation ?

Tout public à partir de 10 ans y compris les personnes à mobilités réduites (PMR)

10 participants par animateur

En quoi consiste l'examen ?

Il n'y a pas d'examen final et ne donne pas lieu à la délivrance d'une attestation.

Combien ça coûte ?

Le coût d'une formation GQS est de 30 euros par personne pour un groupe minimum de 10 à 20 personnes.

Pour d'autres groupes nous consulter.

Les textes en vigueur:

- Note DGSCGC/DSP/SDSIAS/BAFPP 235 du 07 octobre 2016.

https://la.charente-maritime.fr/personnes-handicapees/maison-departementale-des-personnes-handicapees

Association Charentaise de formation à la Réanimation et aux Secours et **Délégation Charente Maritime – 9 chemin du cimetière - 17540 NUAILLE D'AUNIS**
☎ : 06.63.51.05.17 Courriel : jacqueminlaurent17@gmail.com PREFECTURE N° W173002836 - SIRET 517470480 00032 –
CNF de la FNMNS maison des sports – 13 rue Jean Moulin – BP 70001 – 54510 TOMBLAINE
☎ : 03.83.18.88.37 Courriel : cnf.fnmns@orange.fr